Duathlon du Team Val'Eure Triathlon

Championnat de Normandie de Duathlon LD

Dimanche 7 Avril 2019 à Aubevoye 27940

Lieu de RDV Gymnase BERNARD CHANDELIER, rue Maurice Ravel 27940 Aubevoye.

COURSES :

- **Duathlon SPRINT 9h15**
- **Duathlon enfants nés de 2010 à 2013 départ 11h00**
- **Duathlon enfants nés de 2006 à 2009 départ 11h30**
- **Duathlon enfants nés de 2002 à 2005 départ 12h00**
- **Duathlon LD départ 14h00**

- **Fin des inscriptions 45min avant le départ de chaque course.**
- **Fermeture du parc 30min avant le départ des courses sprint et LD.**
- **Briefing 15min avant le départ de chaque course.**

****Le règlement de la course est celui de la fédération française de Triathlon pour la saison 2019**.**

Article 1 : Tout concurrent prenant le départ du Duathlon du Team Val'Eure Triathlon, épreuve S, jeunes ou LD reconnaît avoir lu le règlement, et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de non-respect.
L'épreuve S est ouverte à la catégorie cadet en relais (année de naissances 2003 et plus âgées). L'épreuve S est ouverte aux relais. L'épreuve est autorisée à partir de la catégorie junior en individuel.
L'épreuve L est ouverte à la catégorie junior en relais (année de naissances 2001 et plus âgées). L'épreuve L est ouverte aux relais. L'épreuve est autorisée à partir de la catégorie sénior en individuel.
Les épreuves jeunes sont ouvertes à partir du mini poussin jusqu'aux cadets (de 2002 à 2013)
Un départ par sas pour les féminines sera réalisé pour les épreuves S et LD.

Pièces à fournir au retrait du dossard :
-Pour TOUS afin de récupérer leur dossard, les concurrents doivent justifier de leur identité en présentant leur licence ou une pièce d'identité aux bénévoles et/ou arbitres.
-*Pour les concurrents non licenciés :* Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive en compétition du ***Duathlon ou triathlon***, daté de moins d'un an. (code de la santé Publique Art.3622-2)
-*Pour les concurrents en relais :* La licence FFA pour un coureur effectuant l'épreuve de course à pied, ou la licence FFC/UFOLEP pour un coureur effectuant l'épreuve cycliste, pourront remplacer le certificat médical.
-*Pour les concurrents mineurs non licenciés FFTRI :* Les mineurs devront présenter/remplir une autorisation parentale signée.

Article 2 : Inscription, quota de concurrents et catégories
Inscription : L'inscription se fera par internet via le site d'inscription en ligne choisi par l'organisateur (***Les frais d'inscriptions internet sont pris en charge par l'organisation),*** par voie postale à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription et sur place le jour de l'épreuve (majoration). Les écoles de triathlon pourront faire parvenir leur liste de participants par mail.

Clôture des inscriptions en ligne et à distance au plus tard le mercredi **3 Avril à minuit.**

Duathlon « S » en individuel, de junior à vétéran 20 € FFTRI / 25 € non licencié FFTRI (pass compétition inclus au tarif)
Duathlon « S » en relais à partir de cadet 25 € l'équipe FFTRI / 30 € non licencié FFTRI (pass compétition inclus au tarif)
Les athlètes non licenciés à la FFTRI devront remplir le pass compétition au retrait du dossard.
Une majoration de 3€ sera appliquée pour les inscriptions le jour de la course. (Dans la limite des dossards disponibles).

Duathlon « L » en individuel, de senior à vétéran 55 € FFTRI / 95 € non licenciés FFTRI (pass compétition inclus au tarif)
Duathlon « L » en relais à partir de junior 65 € l'équipe FFTRI / 70 € non licencié FFTRI (pass compétition inclus au tarif)
Les athlètes non licenciés à la FFTRI devront remplir le pass compétition au retrait du dossard.
Une majoration de 5 € sera appliquée pour les inscriptions le jour de la course. (Dans la limite des dossards disponibles).

Duathlon « Jeune », de mini-poussin à cadet : tarif 5 €**.**

Article 3 : Les concurrents s'engagent à respecter et appliquer fidèlement la **règlementation sportive FFTRI 2019**. La règlementation est consultable en ligne sur le site www.teamvaleuretriathlon.com rubrique manifestation / règlementation et/ou sur le site www.fftri.com. Sur nos épreuves le **drafting** ou aspiration en vélo est **interdit**, les vélos CLM autorisés.

Références dans la réglementation FFTRI 2019 « *rubrique concurrent »*		
Licences *pages 29-31*	Obligations *pages 40 à 42*	Ravitaillement *page 50*
Antidopage *pages 31 à 33*	Dossard *pages 44 et 45*	Cyclisme et cap *pages 56 à 59*
Sanctions *pages 36 à 38*	Départ *pages 49 et 50*	Relais *page 65*

Article 4 : Les concurrents devront Respecter l'environnement, le parcours vélo emprunte **des sites NATURA 2000.**

Article 5 : Un classement général et un classement Normands pour le LD sera établi par la société de chronométrage CHRONO NORMANDIE. Tout concurrent récompensé pour les titres du championnat de Normandie est tenu de se présenter à la cérémonie de remise des prix. En cas d'absence aucune récompense ne pourra être réclamée. Il n'y a pas de cumul des prix.

Article 6 : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance en responsabilité civile et déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats et futurs, ainsi que pour les dommages matériels (dont les vols et les détériorations).
L'organisation décline toute responsabilité envers les personnes ayant fait une fausse déclaration.
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 7 : En cas d'annulation de la course pour force majeure, l'organisateur se réserve le droit de garder tout ou partie des frais d'inscription.

Article 8 : L'assistance médicale : La surveillance et les éventuelles interventions sur le parcours sont assurés par La Croix Rouge, association de sécurité civile agréée par la préfecture de L'Eure.
L'équipe médicale se réserve le droit d'arrêter tout participant si son état de santé est incompatible avec la poursuite de la course**.**

Article 9 : Vous autorisez la diffusion de votre image ou celle de votre enfant sur papier ou supports numériques pour la promotion de notre sport le triathlon et de notre évènement « duathlon du Team Val'Eure triathlon ». De fait vous renoncez à toute rémunération.

Article 10 : En signant le bulletin d'inscription vous actez avoir pris connaissance des 10 articles dudit règlement de l'épreuve.